

Le Député

*Président du Groupe d'Études
Camargue*

Madame Nicole BELLOUBET
Ministre de l'Éducation nationale
et de la Jeunesse
HOTEL DE ROCHECHOUART 110
RUE DE GRENELLE 75357 PARIS
SP 07.

Paris, le 15 février 2024

Objet : Alerte et doléances concernant des fermetures de classes

Madame la Ministre,

J'attire et sollicite votre pleine attention, concernant les possibles fermetures de classes élémentaires dans ma circonscription. Il s'agit de : l'école André Benoît, celle de Saint Etienne-du-Grès et du Lion d'Or à Saint Martin-de-Crau.

L'an passé déjà, j'avais alerté le DASEN et m'étais ouvert lors de votre prédécesseur, Pap NDIAYE concernant les écoles précitées : André Benoit à Arles et l'école élémentaire de Saint Etienne du Grès. Nos différents échanges avaient alors permis le maintien de ces deux classes, j'avais motivé auprès de votre ministère et des services académiques leur nécessaire maintien pour des questions de qualité de l'apprentissage scolaire, de transports, de mixité sociale et de confort de parents d'élèves qui ne sont pas tous véhiculés au vu de la réalité géographique de mon territoire et de contraintes personnelles.

Comme l'an passé, je certifie que les collectivités locales concernées et leurs services sont pro-actifs et qu'il n'est pas réaliste que chaque année ces mêmes établissements soient visés par des mesures de fermeture de classe. Si je suis conscient des barèmes appliqués, ils doivent cependant répondre à un principe de réalité : maintien des fratries dans les établissements, développement urbain (construction de nouveaux logements abritant de nouvelles familles, évolutions du développement de la population), tant d'éléments qui devraient guider les services de l'Éducation nationale dans une logique d'étude du terrain et de continuité dans ses prises de décisions.

Je me fais ici, Madame la Ministre, le porte-parole des exécutifs locaux qui m'ont sollicité et des parents d'élèves. Vous comprendrez qu'il est difficilement envisageable, voire admissible que nos enfants mènent une scolarité sereine, si chaque année les esprits sont minés par l'alerte et l'inquiétude.

Je suivrai donc très attentivement l'évolution de ces projections et les attendus que rendra le DASEN la semaine prochaine à Marseille.

D'autre part, je prends ce jour l'attache de votre cabinet, afin d'entamer un dialogue constructif et positif.

Recevez, Madame la Ministre, l'expression de mes respectueux hommages.

P.S. : Naturellement, je tiens à votre disposition, ainsi qu'à celle de votre cabinet et des services académiques l'ensemble des documentations qui argumentent en faveur de ces maintiens de classes.

Emmanuel TACHE DE LA PAGERIE
Député des Bouches-du-Rhône

Membre de la Commission des Affaires Sociales

Membre de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes

Membre de la Mission sur l'accès des Français à un logement digne et la réalisation d'un parcours résidentiel durable.

